Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section des Côtes d'Armor
****
Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35
fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr
SITE WEB LOCAL: http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/

DECLARATION LIMINAIRE DU CHS-CT DU 22 Novembre 2018

Monsieur le Président,

Le Comité Interministériel de la Transformation Publique (CITP) du 29 octobre a permis au gouvernement de dévoiler les dernières mesures de casse du Service Public, du Statut général des fonctionnaires et donc de la République :

- Bientôt la généralisation des agents « jetables » par la contractualisation systématique ;
- Bientôt l'indemnisation du chômage pour les fonctionnaires !
- Bientôt la nomadisation des agents rescapés, sur nos routes de campagne, en minibus, pour renseigner les citoyens ;
- Bientôt en 2022, c'est-à-dire demain, 100% des démarches administratives dématérialisées.

FO DGFIP condamne encore une fois les suppressions d'emplois dans les Directions de Bercy, représentant encore près de la moitié de celle de la Fonction Publique D'État dans le projet de loi de Finances 2019.
Aujourd'hui, aucune Direction, aucun fonctionnaire de Bercy, n'est épargné par les restructurations, avec en prime un dialogue social qui se transforme pour la plupart du temps en « dialogue de sourds ».
Que fait-on de l'humain ? Des conditions de travail ? Comment osent- ils encore en parler ?

En effet, depuis le début de cette année, le gouvernement a entrepris d'ouvrir quatre chantiers regroupés sous le titre du *« **nouveau contrat social** »* dans la Fonction Publique. Parmi les propositions figure la fusion des Comités techniques et des CHS-CT. Aucun argument ne plaide pour l'existence d'une instance unique, sauf un : réduire les droits et moyens d'expression des représentants du personnel.

Certains directeurs pensent compenser les suppressions d'emplois qu'ils doivent programmer chaque année, par une réduction drastique du nombre de réunions des instances tant pour leur état-major que pour les représentants syndicaux.

L'autre objectif est de *«mettre sous le tapis»,* tous les sujets liés aux conditions de

travail et à la santé des agents de la Fonction Publique. En effet, dans un contexte de suppressions d'emplois et de charge de travail accrue, jamais les risques psycho sociaux n'ont été autant présents, comme le relèvent chaque année les bilans ministériels des acteurs de prévention.
Il suffit de constater le nombre, la durée et surtout les sujets traités dans les différents CHSCT et la technicité nécessaire pour leurs représentants, pour comprendre toute la justification de maintenir cette instance.

Figurent notamment à l'ordre du jour des points sur les travaux relatifs à des restructurations (RIT, Kra Douar, installation du CSRH) et des points sur des services où la situation est difficile, voire conflictuelle (SIE de Saint-Brieuc, de Lannion). Comment ne pas voir qu'ils sont la conséquence des suppressions d'emplois ?

Rappelons que ces dix dernières années, les services départementaux n'ont eu de cesse d'être restructurés au gré des plans annuels de suppressions d'emplois.
Confrontés à cette frénésie de fusions et restructurations incessantes, les personnels ont su s'adapter et poursuivre leur investissement pour continuer à assurer l'ensemble de leurs missions.
Aujourd'hui, les agents n'attendent aucune plus-value de ces réformes en terme d'organisation de leur travail, de consolidation de leurs missions et d'amélioration de leurs conditions de travail.
Bien au contraire, ballotés de fusions en restructurations, ils en mesurent jour après jour, les conséquences, à savoir l'inexorable désorganisation et fragilisation des structures, ainsi que la dégradation de leurs conditions de travail.
Au sein du DUERP, il est manifeste que les agents évoquent largement un lien direct entre leurs conditions de travail dégradées et la frénésie de réformes et les plans successifs de suppressions d'emplois de ces dernières années. Dans le même temps, ils expriment aussi leurs plus vives incertitudes quant à leur devenir au sein de notre administration. Pour autant et une fois de plus, les réponses apportées par l'administration demeurent de nature palliative et elles ne sont absolument pas à la hauteur des enjeux !

Nous fustigeons depuis longtemps l'inefficacité du plan d'action de la DGFIP en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie au travail. Mais que dire de la dernière communication de la Direction Générale faisant la promotion d'une plate-forme d'écoute proposant les services de psychologues aux agents de la DGFIP ?
Après les suppressions d'emplois massives et le resserrement du réseau à tout va, et alors que la privation de nos missions est en marche, le Directeur général met désormais en place un dispositif sanitaire censé pallier au désarroi des agents confrontés à la liquidation de la DGFIP !

F.O.- DGFIP réaffirme aujourd'hui à nouveau, que la seule politique de prévention primaire à même de réellement préserver la santé au travail des Personnels consiste à arrêter les suppressions d'emplois et les restructurations.